



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
BOUCHES-DU-RHÔNE

Le 6 avril

La CGT appelle à une journée nationale de grève pour dénoncer la loi de trans- formation de la fonction publique

**TOUTES ET
TOUS EN
GRÈVE !**

Si la crise sanitaire a de nouveau confirmé le rôle irremplaçable de la fonction publique et de ses agents, force est de constater que pour l'essentiel, le Gouvernement poursuit sa politique libérale néfaste aux services publics. Le président de la République garde un cap gravement préjudiciable à la fonction publique d'État, territoriale et hospitalière.

Cela se traduit notamment par :

- ▶ La mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique attentatoire à la démocratie sociale, porteuse d'accroissement de la précarité, d'allongement de la durée du temps de travail et, plus globalement, qui remet en cause le statut général
- ▶ Le maintien et même l'aggravation de restructurations lourdes de danger pour les missions publiques
- ▶ La prolongation insupportable du gel de la valeur du point entraînant une perte de pouvoir d'achat inédite et un "rendez-vous salarial" dont la date, inconnue, semble s'éloigner chaque jour un peu plus
- ▶ Plus largement, des budgets 2022 qui se préparent sous le sceau de l'austérité avec, entre autres, de nouvelles suppressions d'emplois au programme.

Tout cela est absolument inacceptable !

C'est pourquoi, la CGT souhaite qu'une toute autre politique soit mise en œuvre. C'est en ce sens qu'elle appelle à faire du 6 avril prochain une journée d'interventions et d'actions sous toutes les formes. Cette étape transversale dans le processus de mobilisation sur les trois versants de la fonction publique pourra se traduire par des interpellations des élu.es et des préfets, des rassemblements, la grève partout où elle sera possible, des motions, etc.

A cette occasion, ensemble nous revendiquerons :

- ▶ L'abrogation de la loi portant transformation de la fonction publique avec le maintien et le renforcement des CAP et des CHSCT
- ▶ La défense et le renforcement du statut général des fonctionnaires fondé sur les principes d'égalité, d'indépendance et de responsabilité garantissant aux citoyens et citoyennes et aux usagers la mise en œuvre d'un service public impartial
- ▶ L'octroi dans les projets de lois de finances et de financement de la Sécurité sociale 2022 des moyens budgétaires nécessaires à l'accomplissement effectif de toutes les missions dévolues aux trois versants constitutifs de la fonction publique et à la mise en œuvre de services publics de pleine compétence et de proximité implantés sur l'ensemble du territoire y compris en Outre-mer
- ▶ L'arrêt des suppressions d'emplois, la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de recrutement de fonctionnaires, la titularisation des agents non titulaires
- ▶ Le dégel immédiat de la valeur du point d'indice, la revalorisation significative des traitements, des salaires, des pensions et des retraites, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes et la revalorisation des filières à prédominance féminine. C'est dans ce sens que la CGT réitère sa demande d'ouverture d'une négociation salariale dans la fonction publique



Le 8 avril

**les "oubliés
du Ségur"
feront
entendre
leur voix !**

**Manifestation
à Marseille
jeudi 8 avril
à 10h00
Porte d'Aix**

Les salariés des secteurs sanitaire et médico-social revendiquent

Plus d'un million de salariés sont exclus de ces augmentations : des salariés du secteur sanitaire et médico-social privé à but non-lucratif, du secteur "libéral" (prothésistes dentaires, cabinets dentaires, cabinets médicaux), du secteur social, les aides à domicile, les éducateurs, psychologues, etc., sans compter les salariés de la sous-traitance, comme les ASH, les salariés de la restauration, les ouvriers et techniciens travaillant pourtant dans la santé.

Pourquoi cette différence, 183 € nets pour les uns et 160 € nets pour les autres ? C'est au minimum 183 € nets pour tous les salariés du secteur sanitaire et social de toute la Fonction Publique et du Privé qu'il nous faut exiger tout de suite !

Les raisons de la colère

La crise sanitaire a révélé le scandale des salaires au rabais dans la santé et le secteur social, des postes occupés à 85 % par des femmes.

Après un an de crise Covid, rien n'a été fait pour améliorer les conditions de travail : au contraire, les lits continuent de fermer à l'hôpital, le sous-effectif permanent est aggravé par des démissions de salariés écoeurés de ne pouvoir prodiguer des soins de qualité. Et cerise sur le gâteau : le gouvernement, incapable de vacciner massivement la population, essaie de culpabiliser les soignants qui ont peur des effets encore inconnus des vaccins !

Exigeons :

- ▶ 300 € d'augmentation pour toutes et tous, à commencer par 183 € nets et tout de suite
- ▶ la création de 10 % de postes pour simplement faire correctement le travail quotidien d'aujourd'hui et mettre fin aux glissements de tâches
- ▶ le déblocage de budget pour des formations de qualité immédiate, notamment d'aides-soignantes et d'infirmières

D'autres choix sont nécessaires et possibles !

Partout où c'est possible, la CGT, avec d'autres organisations syndicales appellent à ces 2 journées de mobilisations avec les citoyens et citoyennes et les usagers, les associations, les élu.es, qui luttent pour la défense, la reconquête et le développement des services publics et de la fonction publique. D'autres organisations syndicales de la fonction publique sont en cours de réflexion pour appeler les personnels à l'action.

*Les 6 et 8 avril 2021 dans l'unité
et la convergence la plus large,
toutes et tous en grève !*